

Du *an mil huit cent soixante-dix*, à *heure*
 ACTE DE MARIAGE d

Agé de *ans*, né à *département*
 le *du mois* d *mil*
 profession de *département* d *mil*
 département d *de*
 fils de
 profession d *département* d *et de*
 domicilié à

Et d

Agé de *ans*, née à *département* d
 le *du mois* d *mil*
 profession d *département* d
 fille de *département* d
 profession d *département* d
 d *et de* *département* d

Les actes préliminaires sont : 4°

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le *mariage*, concernant *les droits et devoirs respectifs des époux*.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napoléon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux.

ont déclaré qu'il a été fait *contrat de mariage*, à la date du *mil huit cent soixante-*
 du mois d *par devant M^e*
notaire à
 département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un

Le tout en présence de
 domicilié à *département* d *agé de*
 profession d *de*

De
 domicilié à *département* d *agé de*
 profession d *de*

Du
 domicilié à *département* d *agé de*
 profession d *de*

Et de
 domicilié à *département* d *agé de*
 profession d *de*

Après quoi,
 faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties
 sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture, a été faite publiquement
 dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par